



# La newsletter de l'agroécologie

Décembre 2023 · Numéro 5

## Vers une transformation agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires



MALGRÉ SES RESSOURCES NATURELLES, sa richesse culturelle et sa diversité, la région reste confrontée à l'insécurité alimentaire, au changement climatique, à la pauvreté rurale et la perte de biodiversité. Face à ces défis, l'agroécologie permet une transformation durable des systèmes agricoles et alimentaires.

L'agroécologie dépasse le simple cadre de méthodes agricoles. Elle représente une philosophie, un engagement et une opportunité pour l'Afrique de l'Ouest de reprendre en main son destin agricole.

En améliorant la productivité agricole des pratiques respectueuses de l'environnement, l'agroécologie concourt à la sécurité alimentaire d'une population croissante, dans un contexte de changement climatique qui induit sécheresses et inondations. L'agroécologie renforce la résilience des agriculteurs grâce à des pratiques adaptées, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

En créant des opportunités économiques pour les populations rurales, la transition agroécologique réduit la pauvreté et améliore les moyens de subsistance. En réduisant l'utilisation de produits chimiques nocifs, elle agit simultanément sur la

santé des populations exposées, sur la sécurité sanitaire des aliments et sur la biodiversité dans son ensemble.

L'agroécologie stimule l'innovation et encourage la recherche sur des pratiques plus durables et adaptées aux besoins spécifiques, comme la petite agriculture familiale et les systèmes de terres communales.

Cette transformation de nos systèmes agricoles nécessite un engagement ferme et une coopération entre gouvernements, communautés locales, organisations et acteurs du secteur agricole. Bien que semée de défis, elle offre une opportunité sans précédent. Il est temps de prendre des mesures audacieuses pour réaliser cette ambition de durabilité, de sécurité alimentaire et de prospérité partagée.

L'Afrique de l'Ouest peut devenir un modèle de réussite en matière d'agroécologie, inspirant d'autres régions du monde à suivre cette voie ambitieuse. Le moment est venu de concrétiser cette vision pour créer un avenir meilleur et plus durable pour la région.

**Mme Massandjé Touré-Litsé,**  
Commissaire aux Affaires économiques et à l'Agriculture de la Commission de la CEDEAO

### Le chiffre...

60

**c'est le nombre de participants qui ont contribué à l'atelier régional sur le financement de l'agroécologie les 18 et 19 septembre 2023. Les conclusions de ces travaux feront l'objet de la prochaine édition de la newsletter.**

### Au sommaire



Éditorial .....	1
En débat : L'agroécologie fait-elle consensus? ....	2
Les échos du terrain .....	2
Les initiatives .....	3
Événements à l'agenda .....	3

## En débat

### L'agroécologie fait-elle consensus en Afrique de l'Ouest ?

Le concept de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest suscite un intérêt croissant et gagne en popularité. Cependant, il n'existe pas de consensus absolu à ce sujet, car les opinions et les approches peuvent varier en fonction des contextes locaux, des priorités politiques, des ressources disponibles et des dynamiques socio-économiques spécifiques à chaque pays.

De nombreux agriculteurs, organisations de la société civile, chercheurs et décideurs politiques en Afrique de l'Ouest reconnaissent les avantages potentiels de l'agroécologie. Ce concept met l'accent sur la mobilisation des principes et processus écologiques de manière holistique dans la production agricole ou plus largement agro-sylvo-pastorale et halieutique. De nombreuses pratiques agricoles durables, visant à renforcer la résilience des systèmes agricoles face aux défis du changement climatique, de la dégradation des sols et de la sécurité alimentaire, ont d'ores et déjà fait leurs preuves dans différents écosystèmes de la région.

Cependant, des défis persistent. Certains acteurs sont réticents à changer leurs méthodes de production, craignant des pertes de rendement à court terme ou manquant d'accès à des ressources pour adopter des pratiques agroécologiques. De plus, les politiques agricoles et les systèmes de soutien ne favorisent ou n'intègrent pas toujours plei-

nement l'agroécologie.

Il est important de souligner que l'agroécologie ne prétend pas être la seule solution à tous les problèmes agricoles, et certains experts soulignent la nécessité d'approches intégrées et adaptées aux spécificités locales. Un dialogue et une collaboration entre les différents acteurs, y compris les agriculteurs, les chercheurs, les décideurs politiques et les organisations de la société civile, est essentiel pour promouvoir l'agroécologie de manière efficace et inclusive en Afrique de l'Ouest.

En travaillant ensemble sur ces différents aspects, nous pouvons transformer l'agriculture et améliorer notre alimentation en Afrique de l'Ouest pour un système alimentaire plus durable, plus productif et plus résilient. Si de nombreux pays reconnaissent déjà les avantages potentiels de cette approche agricole et mettent en place des politiques et des programmes pour la promouvoir, la transition vers des systèmes agroécologiques à grande échelle reste cependant un défi complexe qui nécessite une collaboration continue entre les acteurs concernés. La capitalisation et le partage des connaissances sur des pratiques souvent isolées et insuffisamment documentées sont à cet égard un point d'appui majeur en vue d'une mise à l'échelle des démarches agroécologiques.

## Échos du terrain

### Recherche participative au Bénin : quand une innovation agroécologique issue de la recherche est réinventée par les producteurs

Le projet de partenariat entre la Fédération de l'Union des producteurs du Bénin (FUPRO-Bénin), l'Institut des recherches agricoles du Bénin (INRAB) et Sol Consult Africa

(SolCA), situé dans le centre du Bénin en zone soudano-guinéenne et appuyé par le PAE, promeut la recherche participative. Elle associe les producteurs confrontés





aux défis d'appauvrissement de leurs terres agricoles et à l'accès de plus en plus difficile aux intrants chimiques pour les cultures vivrières. Entre autres approches agroécologiques, le partenariat développe l'agriculture de conservation basée sur l'utilisation des plantes fertilisantes et les associations de cultures. L'une des innovations porte sur l'utilisation du *Crotalaria juncea* comme tuteur des plants d'igname pour lutter contre la déforestation. Cette innovation a été adoptée très vite par les producteurs d'igname qui l'utilisent comme tuteur et fertilisant. Plantées en début d'hivernage, ces plantes deviennent très vite suffisamment solides pour assurer leur rôle de tuteur des plants d'igname. Une fois qu'elles ont atteint une certaine maturité, elles deviennent plus robustes et

offrent beaucoup de feuillages. Une partie d'entre elles est alors coupée pour laisser un à deux plants au maximum. Les plants coupés sont disposés en tapis sur les buttes d'ignames où leurs litières se dégradent et améliorent la fertilité des buttes pour augmenter la productivité des champs. Cette réinvention d'une innovation introduite en milieu paysan par les chercheurs valide l'impérieuse nécessité de la co-conception entre les chercheurs et les paysans des protocoles de recherches pour répondre aux besoins réels des producteurs. Elle démontre qu'en plus de son savoir-faire, le paysan peut innover pour résoudre ses problèmes à partir des connaissances et produits exogènes.

## Initiatives

### Burkina Faso : Atelier de vulgarisation de la charte de l'agroécologie

Dans le but de diffuser la charte de l'agroécologie du Burkina Faso au profit des acteurs de l'agroécologie nationaux, le ministère de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques a organisé un atelier de diffusion financé par le Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE), le vendredi 15 septembre 2023, à Koudougou. Cette charte est un document de référence et fédérateur, utile au bon fonctionnement de près de 300 acteurs de l'agroécologie présents au Burkina Faso, selon le Correspondant national du PAE auprès du ministère en charge de l'Agriculture, M. Adama Sawadogo. « Pour que les choses aillent mieux, ils [les acteurs] ont reconnu l'importance d'élaborer cette charte pour guider leurs comportements, et orienter la manière de s'y prendre pour que les pratiques agroécologiques soient mises à l'échelle de façon efficace ».

La mise à l'échelle permettra de vulgariser des pratiques propres à certaines localités. « Nous sommes dans des zones agro-climatiques différentes. Il y a certaines pratiques qui sont très visibles au niveau du Nord, du Centre-Nord et du Sahel, mais qui ne sont pas promues dans la partie Ouest. Dès lors que nous disposons de cette charte de l'agroécologie, il est nécessaire que tous les acteurs en soient informés », a complété M. Sawadogo.

Le directeur de la promotion des productions agricoles, M. Toussain Sampo, souhaite que cette charte, qui prévoit des principes à défendre pour une agriculture plus vertueuse par l'adoption des techniques agroécologiques, puisse donner un nouvel élan à l'agroécologie au Burkina Faso.

Pour en savoir plus sur la stratégie nationale de développement de l'agroécologie au Burkina Faso (SND-AE) 2023-2027 : <https://faolex.fao.org/docs/pdf/bkf217823.pdf>

## À l'agenda

### Promouvoir l'agroécologie : une mission de terrain inspirante au Ghana

Une mission de terrain a récemment eu lieu à Kumasi, au Ghana, mettant en avant les efforts pour promouvoir les approches agroécologiques dans la région. Cette mission a été le point culminant d'un atelier organisé par la CEDEAO dans le cadre de son Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE), cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne (UE).

L'atelier a réuni les Correspondants nationaux du PAE — points focaux au niveau des États membres —, l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO) et l'Unité de coordination du programme (ARAA). Il a permis aux acteurs de faire le bilan des activités 2023 et de

programmer les activités 2024 du programme au niveau national, pour la mise en place notamment de concertations nationales durables sur les transitions agroécologiques. Mais c'est la mission de terrain qui a le plus captivé l'attention, mettant en lumière les pratiques agroécologiques concrètes sur le terrain et les initiatives inspirantes en cours.

Lors de la mission de terrain, les participants ont eu l'occasion de visiter des sites de démonstration du projet de partenariat appuyé par le PAE au Ghana, constitué entre le CNTA (Centre of No-Till Agriculture), le CRI (Crop Research Institute) et le NAFFAWAG (National Farmers and Fishermen

Award Winners Association). Ils ont pu observer une variété de pratiques agroécologiques en action, notamment une variété de maïs adaptée au changement climatique (*Opeaburo*), les cultures relais de maïs avec le *Canavalia*, la jachère améliorée avec le *Mucuna* et le paillage des résidus sur les parcelles.

Le CNTA a également fait une démonstration de son système de mécanisation agricole pour couvrir le sol avec de la paille,

montrant comment la technologie peut être mise au service de l'agroécologie.

Pour en savoir plus sur le CNTA, cliquer sur ce lien : <https://centrefornotill.org>

## « Nous devons mieux organiser les synergies entre les différents types de stocks, les programmes de cantines scolaires, et les programmes ciblés sur les productions durables et agroécologiques »

Alain Sy Traoré, Directeur de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission de la CEDEAO, lors de l'atelier « Stockage de proximité : premier rempart face aux crises ».

Lomé, 14–18 novembre 2023.

*L'agroécologie réduit les émissions de carbone, protège les sols et la biodiversité, prend soin des femmes, des hommes, assure leur alimentation et leur fournit les moyens d'existence pour protéger, éduquer et soigner leurs enfants, les générations futures.*



Directeur de publication : Ousseini Salifou  
 Rédacteur en chef : Francis Dabiré  
 Coordination de la rédaction : Borgui Yérïma  
 Photographies : CEDEAO  
 Maquette-infographie : Emmanuel Jeudy

La Newsletter de l'agroécologie, n°5, décembre 2023. Une publication de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA).

Cette publication est éditée sous la seule responsabilité de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation de la CEDEAO, avec l'appui éditorial du groupement « Bureau Issala-Jade Productions ». Elle ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne, de l'AFD, des États membres de la CEDEAO et des partenaires techniques.

Des commentaires sur ce document peuvent être adressés à l'ARAA :  
 ✉ [pae@araa.org](mailto:pae@araa.org)

ARAA

83, rue de la Pâture (Super Taco)

01 BP 4817 Lomé, Togo

+ 228 22 21 40 03

[www.araa.org](http://www.araa.org)

appui financier



appui technique

